

Yacine TAJRI



UFR STAPS de Dijon

De l'indifférence à l'inclusion ? La prise en charge du handicap en EPS de la fin du 19^e siècle à aujourd'hui



Introduction (perspectives)

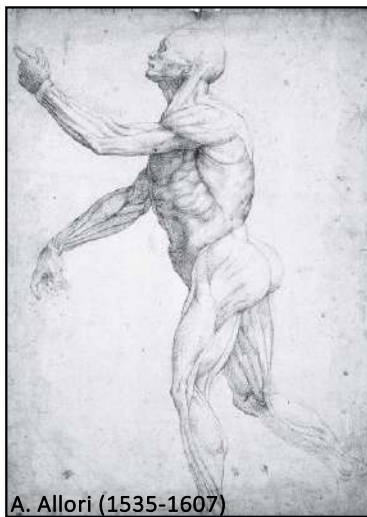
Une histoire de l'éducation physique (EP) pour les enfants « déficients », « handicapés » au cours du second vingtième siècle.

Quels dispositifs ont été établis par l'école durant le second XXe siècle pour les accueillir et les rééduquer / leur proposer une EP ?

Sur quelles bases médicales se fondent les acteurs de chaque époque pour orienter les élèves vers une normalité construite en fonction de critères précis ?



P.-A. Rouffio, 1874



A. Allori (1535-1607)

Introduction (précisions sémantiques)

Corps & handicap

Rééducation physique, éducation physique spécialisée ou éducation physique adaptée ?

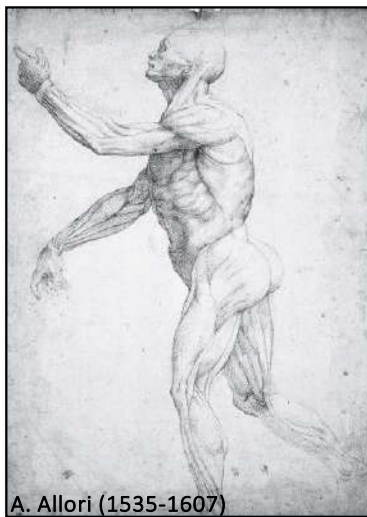
Illettrés physiques, anormaux, déficients, inadaptés, handicapés ou élèves à besoins éducatifs particuliers ?

→ Importance des mots en histoire, éviter l'anachronisme (voir Marc Bloch, 1997).





P.-A. Rouffio, 1874



A. Allori (1535-1607)

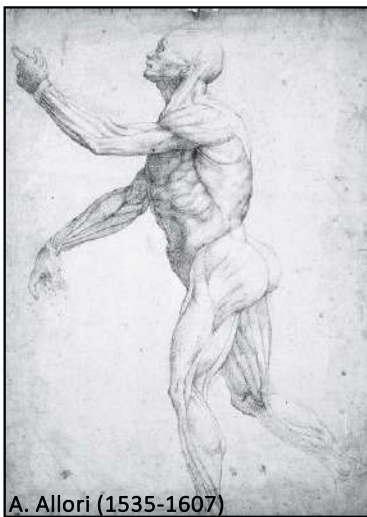
De la déficience au handicap à la situation de handicap...



« Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un poly handicap ou d'un trouble de santé invalidant » (**Loi du 11 février 2005, la Loi n° 2005-102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées**).



P.-A. Rouffio, 1874



A. Allori (1535-1607)

Introduction : corps, production du handicap et élèves en situation de handicap (SH)

EBEP, déficients, handicapés, de quoi parle-t-on ? **Importance du vocabulaire !**

« Plus qu'un simple instrument de communication, le langage illustre la façon dont on se représente mentalement une réalité. Il n'est donc pas étonnant que les mots employés pour parler des personnes handicapées aient fait l'objet d'une remise en question parallèle à l'évolution de leur place dans la société » (**Patrick Fougeyrollas**, cité par Hamonet, 2002).

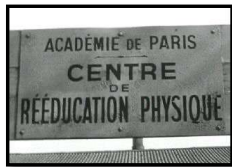
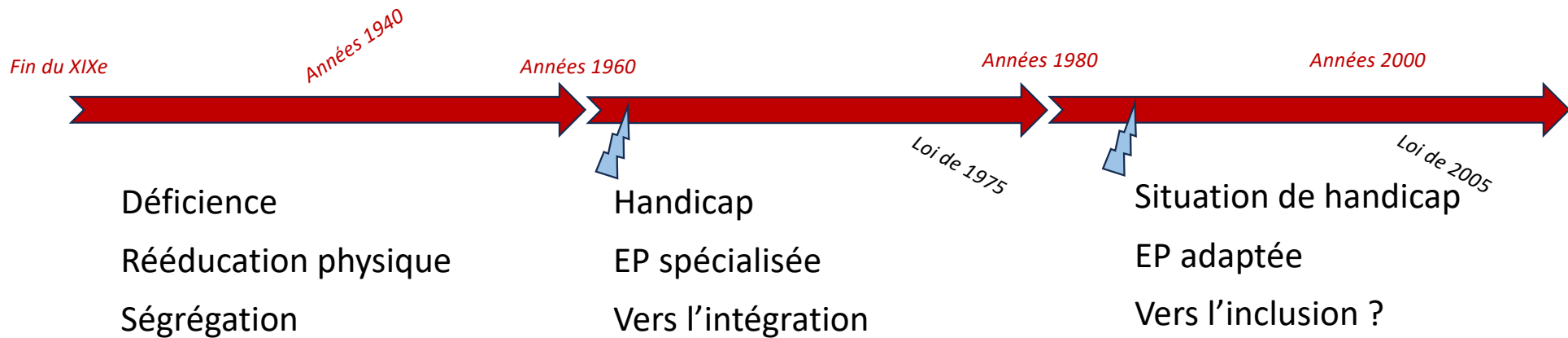
Normalité/anormalité : un construit social qui crée du réel ?

Problématisation

yacine.tajri@univ-eiffel.fr

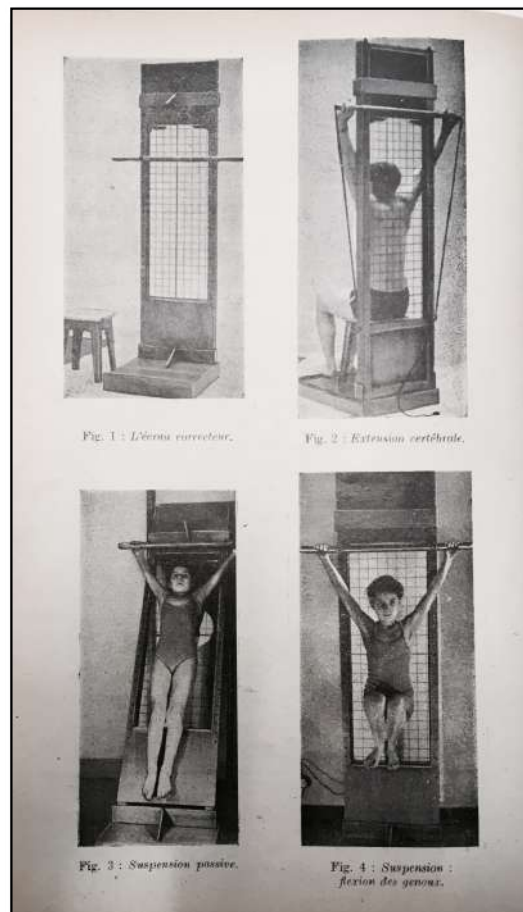


De la ségrégation des corps à l'inclusion de toutes et tous en EPS ?



Accueillir un élève ~~dispensé~~
APTE PARTIEL en EPS

Comment en EPS entre la fin du 19^e siècle et aujourd'hui ? Dans les discours et les pratiques ? Les différents modèles impliquent-ils des pédagogies ou représentations différentes ?



Plan de la présentation

- I. Une prise en compte confidentielle des élèves en SH dans l'école : entre ignorance et ségrégation (fin du 19^e à 1945)
- II. Une EP à part pour des corps à part ? Des groupes d'aptitudes à l'intégration des élèves en SH : ségrégation disciplinaire et résistances professionnelles (1945-1989)
- III. Vers une EPS pour toutes et tous sur le modèle de l'inclusion (1990 à nos jours) ?

I. Une prise en compte confidentielle des élèves en SH dans l'école : entre ignorance et ségrégation (fin du 19^e à 1945)

1/ Le temps des différences

Des travaux pionniers :

- **D. Séguillon (1998, 2002, 2017)** sur l'histoire de l'EP des élèves sourds dans l'apprentissage de la parole

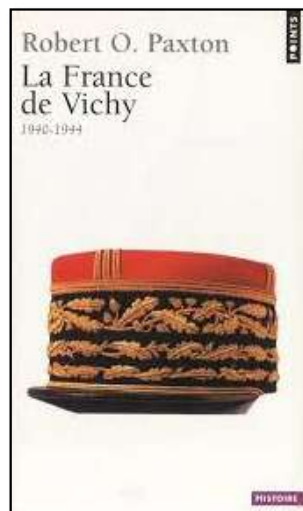
→ Congrès de Milan, 1880 : supériorité de la parole

- **P. Brier (2009)** sur la gymnastique médico-pédagogique : spécialisation et structuration d'un champ spécifique (gymnastique et orthopédie).

Une mise à l'écart des élèves jugés anormaux : **logique ségrégative, différentialiste.**

Dans une EP dominée par les médecins (contexte hygiénique ++, eugénisme, création des IREP en 1927, mesures anthropométriques, etc.).

Des enseignants d'EP dominés mais...



I. Une prise en compte confidentielle des élèves en SH dans l'école : entre ignorance et ségrégation (fin du 19^e à 1945)

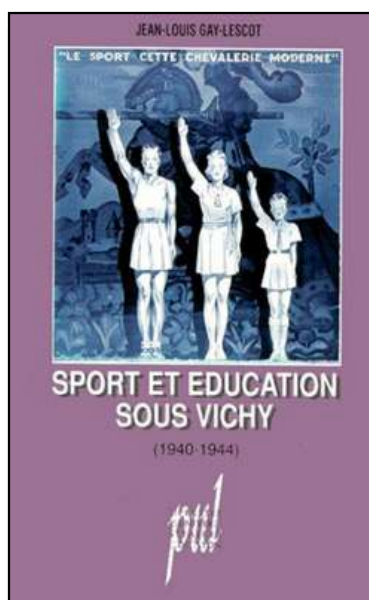
2/ Les années Vichy : vers une scolarisation de la rééducation physique pour les déficients ?

Voir Paxton (1997) : collaboration, défaite attribuée au FP, aux instituteurs de la Ille R, à Jean Zay

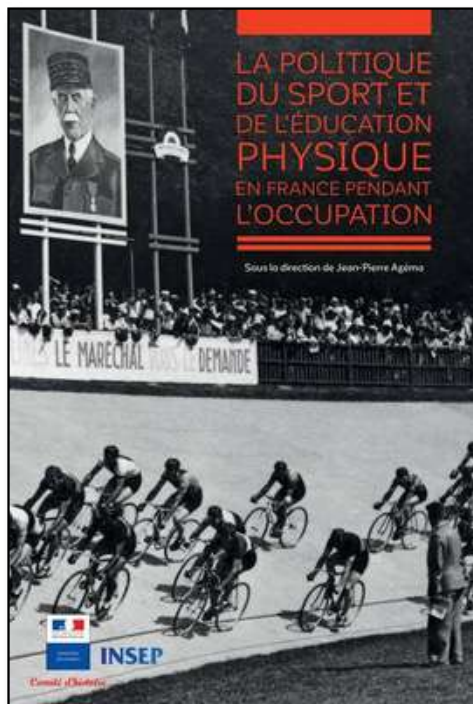
Contrôle médical de la jeunesse ++, association entre « jeunesse » et « sport ».

Sport, EP et médecine sous Vichy (voir Gay-Lescot, 1991)

Enfance inadaptée et Vichy (Chauvière, 1987 ; Roca, 1992)



I. Une prise en compte confidentielle des élèves en SH dans l'école : entre ignorance et ségrégation (fin du 19^e à 1945)



2/ Les années Vichy : vers une scolarisation de la rééducation physique pour les déficients ?

Jean-Pierre Azéma (2018) : les Français sont bel et bien marqués, entre juillet 1940 et août 1944, par quatre années de « sujétion de l'Occupation allemande et les contraintes du régime le plus autoritaire et le plus répressif que la France ait connu au XX^e siècle ». Construction des groupes physiologiques pour gérer la déficience... ».

Pierre (Paul) Pétat et la SFRP

Les docteurs Legrand Lambling & Champetier de Ribes = une scolarisation de la RP

I. Une prise en compte confidentielle des élèves en SH dans l'école : entre ignorance et ségrégation (fin du 19^e à 1945)

Catégorie	FRANCE		SUÈDE	
	<i>Méthode</i>	<i>Pourcentage d'élèves</i>	<i>Méthode</i>	<i>Pourcentage d'élèves</i>
Forts	Méthode nationale, base synthétique	25%	Forme préventive, prophylactique et structurale (analytique et synthétique)	94%
Faibles et déficients	Réadaptation, base synthétique (analytique)	70%	Rééducation scolaire, base analytique et synthétique	5%
Malades et déformés	Rééducation clinique, base analytique	4 à 5%	Rééducation clinique, base analytique	1%

Y. Tajri, 2020, p. 123.

Tableau 1. Comparaison entre la France et la Suède des méthodes d'EP et des conséquences sur leurs populations (AN, F44/42)

→ Un modèle suédois de la prise en charge des élèves déficients sous Vichy ? Une inspiration ?

II. Une EP à part pour des corps à part ? Des groupes d'aptitudes à l'intégration des élèves en SH : ségrégation disciplinaire et résistances professionnelles (1945-1989)



1/ La RP scolaire des élèves déficients (1945-1966)

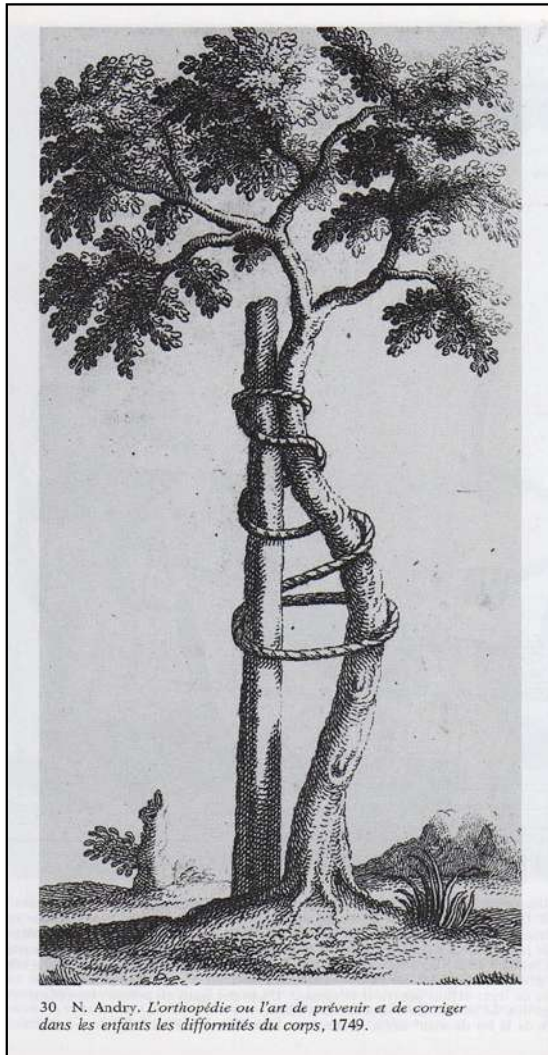
Le poids du contexte...

- Stigmates WW2 : corps et esprits fr, 600 000 morts du côté fr, autant d'habitants qu'en 1900 (Rioux, 1980), 1,5 M de personnes perdues (Borne, 88), rachitisme, système D...
- Retrouver un quotidien : reconstruction + redynamiser le pays (création de l'ENA, l'INSEE, diffusion sécurité sociale, école repensée sous la Résistance)
- Instabilité politique (Chovaux, 2012)
- Rapprochement santé & éducation (Nourrisson, 2002)

1/ La RP scolaire des élèves déficients (1945-1966)

GROUPE	Régime
I	Le premier groupe rassemble les « bons » élèves, justiciables du régime normal d'EP et pouvant participer à la demi-journée de plein air, à l'OSSU ainsi qu'à ses compétitions réglementées.
II	Le groupe II réunit les élèves jugés « moyens », justiciables du régime normal d'EP et pouvant participer aux entraînements sportifs de l'AS et aux « petites compétitions » sous réserve d'un contrôle médical particulier.
III	Ce sont les enfants à ménager ou déficients, devant bénéficier d'une gymnastique dont la dominante consiste en des exercices de maintien.
IV	Les élèves classés dans le groupe IV sont jugés « inaptes », temporaires ou définitifs, à suivre des cours les cours d'EP. Ils doivent suivre des cours spéciaux de corrective dans un dispensaire ou à l'établissement. Dans ce dernier cas, c'est le médecin qui donne des directives sur les mouvements à effectuer et contrôle l'enseignement.

**IM du 1^{er} octobre 1945 &
c. du 29 octobre 1945**



1/ La RP scolaire des élèves déficients (1945-1966)

Problématique de la période :

La DGEPS apporte une **triple** réponse pour prendre en charge l'éducation corporelle des jeunes « déficients » et ainsi que les normaliser vers un idéal corporel.

Premièrement, il s'agit de classer et d'orienter les élèves selon des normes médicales pour une éducation physique différenciée en fonction des aptitudes.

La réponse est également d'ordre structurelle : les centres de rééducation physique sont créés pour placer et accueillir les élèves « déficients ».

Enfin, la troisième réponse, pédagogique, s'articule avec les deux premières : redresser les corps par une méthode efficace : la gymnastique corrective.

II. Une EP à part pour des corps à part ? Des groupes d'aptitudes à l'intégration des élèves en SH : ségrégation disciplinaire et résistances professionnelles (1945-1989)

→ Une réponse sociale : trier les corps des élèves

Contrôle médical des élèves qui les oriente vers **un groupe d'aptitudes** (IM du 1/10/1945 et circ. du 29/10/1945).



REPARTITION DES ELEVES DANS LES GROUPES D'EDUCATION PHYSIQUE (%)			
Années Scolaires	Élèves aptes Groupes I et II	Élèves à ménager Groupe III	Élèves inaptes Groupe IV
1949-1950	83	12	2,9
1950-1951	82	14	2,2
1951-1952	81	14	3,5
1953-1954	81	14	3,4
1954-1955	82,1	13,8	4,1
1955-1956	82,1	13,6	4,2

Attali, Saint-Martin, 2015 [2004], p. 37.

II. Une EP à part pour des corps à part ? Des groupes d'aptitudes à l'intégration des élèves en SH : ségrégation disciplinaire et résistances professionnelles (1945-1989)

Image des éditions
Rossignol



Notice, DGEPS,
Bureau du contrôle
médical, 1946.

— 10 —

Moulin G. M. S. — 46-8.

FICHE DE CONTRÔLE MÉDICO-PHYSIOLOGIQUE.

Nom : Prénom : Profession :
 Date de naissance : Domicile :
 Association sportive à laquelle le sujet appartient :
 Sports pratiqués :
 Titres sportifs :

DATES DES EXAMENS.	1 ^{er} examen le âge du sujet :	2 ^e examen le âge
Taille. — Poids. — Capacité vitale (spirométrie).	T. : P. : C.V. :	T. : P. : C.V. :
Périamètre thorac. axillaires.	Repos Inspiration Expiration	Repos Insp. Exp.
Périamètre thorac. xiphoides.	Inspiration Expiration Différence	Insp. Exp. Diff.
Périamètre abdominal	Repos Inspiration Expiration	Repos Insp. Exp.
Indice de Ruffier (1).....	Indice de Ruffier :	Indice de Ruffier :
Coefficient de Debye $\frac{CV}{P}$	Coefficient de Debye $\frac{CV}{P}$	Coeff. de Debye $\frac{CV}{P}$
Antécédents pathologiques : (1 ^{er} Hépatites ; 2 ^e Col. ; 3 ^e Peritonies ; 4 ^e Tuberculoses ; 5 ^e Pneumonies ; 6 ^e ...)		
Aspect général. Morphologie. Attitude. — Membrements. — Dentition. — Peau.		
Appareil auditif. — Appareil visuel. — Odeur.		
Formes de la main. Amplexes. — Végétations. Appareil pulmonaire.		
Index.		
Appareil cardio-vascu- laire.		
Pouls (Épreuve cardio-func- tionnelle).	Au repos : Après 10 flexions (2) : Temps de retour au calme :	Repos Apr. 10 flex. Temps de retour au calme :
Pression artérielle.	Ma. My. Ma. (Indice de Ruffier)	Ma. My. Ma. Ind.
Appareil digestif. Fèces abdominales. Hémies.		
Appareil gastro-intestine.		
Diagnostiqueur. — Sys- tème lymphatique. — Sys- tème nerveux. État psychique. — Signes par- ticuliers.		
Appréciation générale (3) et aptitudes sportives.	(I) (II) (III) (IV)	(I) (II) (III) (IV)
Nom et signature du mé- decin.		

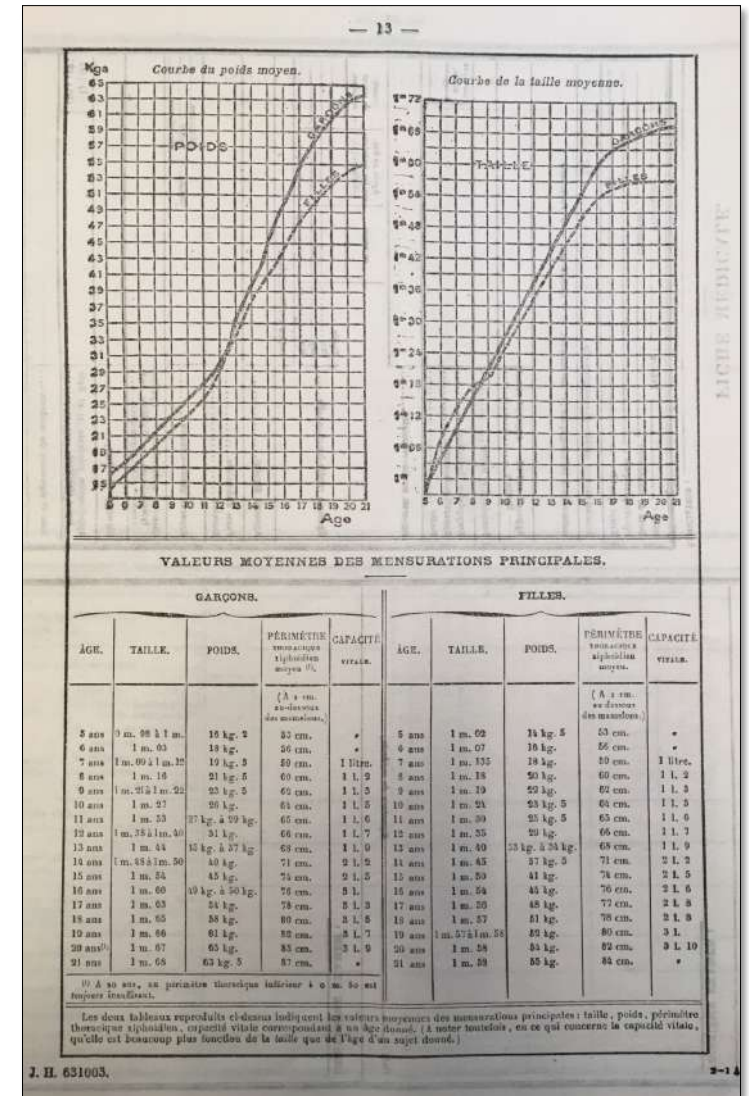
(1) Voir en verso comment se réalise l'indice de Ruffier.
 (2) Flexions à faire sur les genoux inférieurs au rythme d'une flexion toutes les deux secondes.
 (3) Et décomposé dans l'un des groupes : I (Bon), II (Moyen), III (À améliorer), IV (Insuffisamment ou déficient).

II. Une EP à part pour des corps à part ? Des groupes d'aptitudes à l'intégration des élèves en SH : ségrégation disciplinaire et résistances professionnelles (1945-1989)

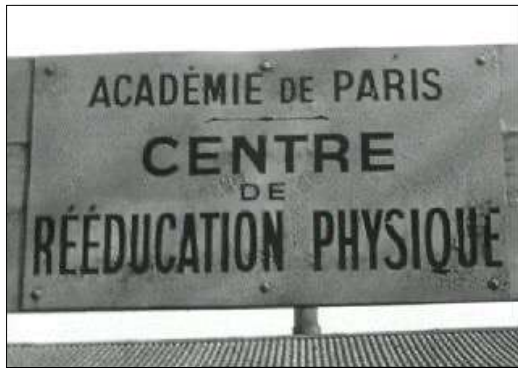
Les élèves déficients du G3 : des élèves rééducables ?

Troisième édition de la **notice d'orientation relative à la rééducation physique (1954)** : « Ces déficients offrent un grand intérêt. Ils présentent, en effet, des troubles anatomiques et physiologiques susceptibles aussi bien de s'aggraver sous l'influence d'un entraînement physique en apparence anodin, mais mal adapté, que de s'améliorer avec une gymnastique appropriée, à dominante correctrice ».

Notice, DGEPS,
Bureau du contrôle
médical, 1946.



II. Une EP à part pour des corps à part ? Des groupes d'aptitudes à l'intégration des élèves en SH : ségrégation disciplinaire et résistances professionnelles (1945-1989)



→ Une réponse structurelle (placer) : la création des centres de rééducation physique (CRP)

Décret du 28 mars 1946 crée les **CRP** à l'usage des « illettrés physiques » (expression de P. Pétat en 1936).

La circulaire du 16 décembre 1947 définit leur organisation.

→ À destination des élèves du groupe 3.



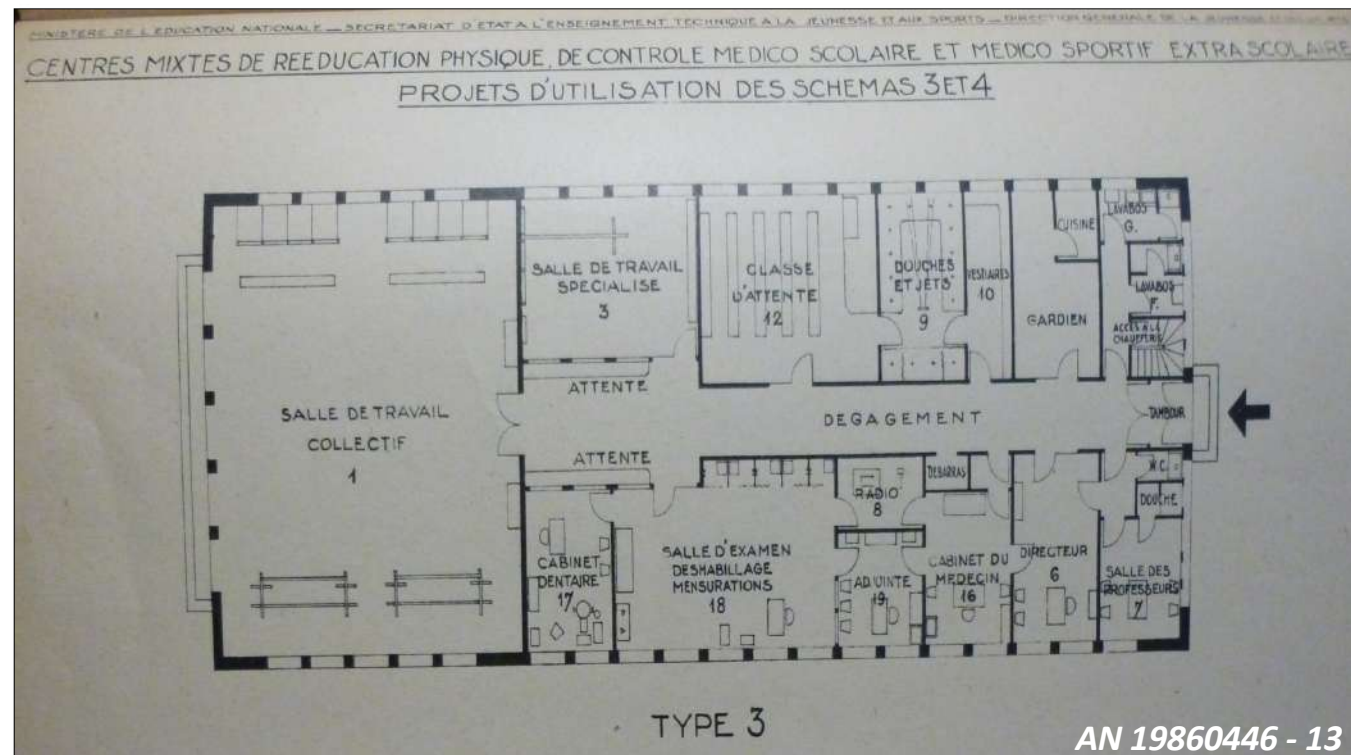
P. Pétat (1948), président de la SFRP : Les « Centres de Rééducation Physique sont les auxiliaires les plus précieux de l'hygiène scolaire ».

Tajri, Saint-Martin, 2018, p. 94 : « Alors qu'une vingtaine de CRP ouvrent leurs portes en 1946, traitant ainsi près de 5000 enfants, le nombre s'élève à 550 en 1951 avec près de 32 000 enfants traités ».

Imagettes du JT (20h)
du 26 février 1953, INA



Plan du CRP selon la DGEPS





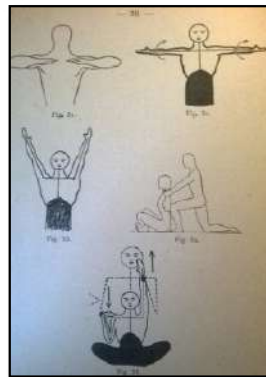
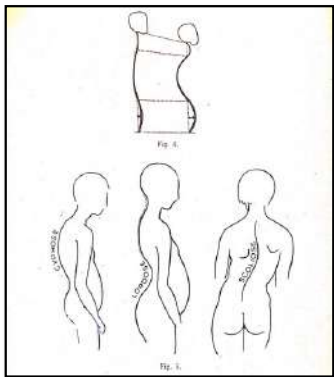
Iconothèque de
l'INSEP, 1960

Tableau 2 – Évolution du nombre de centres et de sections de rééducation physique et de sujets les fréquentant (1948-1955) (« Contrôle médical des activités physiques et sportives extrascolaires », Sous-Direction de l'éducation physique et sportive, Archives nationales, cote 19770199/12)

Années scolaires	Total des centres et sections de rééducation physique	Nombre de sujets ayant fréquenté ces centres et sections	Nombre de sujets réadaptés totalement ou partiellement
1948-1949	362	23 835	22 076
1950-1951	540	35 394	30 154
1952-1953	1 081	65 457	51 537
1954-1955	1 309	69 252	51 082

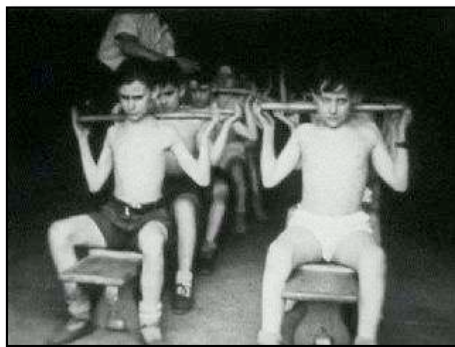
Voir : Tajri & Saint-Martin, 2018, p. 94

II. Une EP à part pour des corps à part ? Des groupes d'aptitudes à l'intégration des élèves en SH : ségrégation disciplinaire et résistances professionnelles (1945-1989)



Une réponse pédagogique : redresser le corps des déficients

- La gymnastique corrective : idée d'absolu, **croisade** contre la courbure, une lutte contre la pesanteur.
- Les CRP : **une forteresse genrée** ? L'enseignement de la gymnastique corrective à l'aune des normes de genre : les mêmes bases techniques, mais des buts différenciés entre les jeunes déficients et les déficientes.



Imagette du JT (20h)
du 26 février 1953, INA

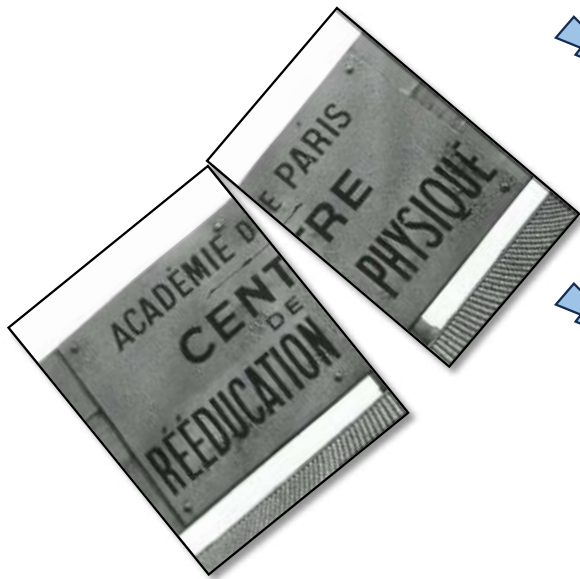
II. Une EP à part pour des corps à part ? Des groupes d'aptitudes à l'intégration des élèves en SH : ségrégation disciplinaire et résistances professionnelles (1945-1989)



Les années 1960 : un élan social vers le handicap ?

- Questionnement autour de l'héritage des pratiques rééducatives durant le tournant des années 1960 → une période décisive :
Avec de Gaulle et Herzog, la jeunesse devient un **enjeu d'Etat** (Bantigny, 2007)
 - Moment d'une véritable **mutation** culturelle et générationnelle (Sirinelli, 2003)
 - **Explosion** scolaire (Cros, 1961)
 - **Vers l'intégration généralisée** (à l'école) et la fin du « spécial » (Heurdier, 2016 ; Plaisance, 2018)
- Une EP moderne à destination **des enfants « sains »** avec les IO de 1967 (G. Andrieu, 1990, p. 95-98) : une situation paradoxale comparée au mouvement handisport (Ruffié, Ferez, 2013) ?

II. De la déconstruction de la rééducation physique scolaire et du modèle du « déficient » aux réflexions pour une EPS adaptée sous couvert d'égalité (1961-1980)



1/ Déconstruire et attaquer la RP : les CRP sont-ils dépassés ?

- **Déconstruction scientifique** : la rectitude physique n'est plus synonyme de santé (travaux de Sheldon ou Delmas). 3 facteurs (Vigarello, 1978) : relativisation des normes, révision des pathologie, psychologisation de l'attitude
- **Remise en cause institutionnelle** (1961) et CRP > CEPS (1969)
« (...) en 1961 il faudrait au moins le [texte de 1948] remanier ».
- **Dans les pratiques RP** : Lapierre (1966) : « si on est amené à s'intéresser à d'autres rééducations que celle de la statique, on est obligé de s'écarter de l'orthodoxie des conceptions "correctives" classiques »

1950's

→ **De la RP à l'EP spécialisée : un renouveau conceptuel ?**

II. De la déconstruction de la rééducation physique scolaire et du modèle du « déficient » aux réflexions pour une EPS adaptée sous couvert d'égalité (1961-1980)

2/ L'investissement de Monique Pasqualini

Lycée de l'hôpital de Garches : un foyer d'innovation

Arrivée de M. Pasqualini en 1966, première enseignante d'EPS du lycée :

*« J'ai été nommée à l'hôpital en 1966 [...] Les élèves handicapés retournaient ensuite dans leur école, **on ne les acceptait plus en gym. Ils étaient dispensés.** Ils étaient furieux [...] **Les enfants voulaient jouer.** C'est le sport qui les activait le plus, qui les rééduquait, le basket, c'était vivant. La gymnastique corrective, ça ne sert à rien. **C'est immobile** ».*

Une injustice dénoncée par les élèves handicapés : « Et nous ! Et nous ! Pourquoi on a pas de points en plus pour le bac en EPS ? »

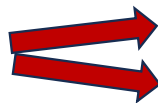


II. De la déconstruction de la rééducation physique scolaire et du modèle du « déficient » aux réflexions pour une EPS adaptée sous couvert d'égalité (1961-1980)

3/ Une mise en forme administrative

Une effervescence juridique et sociale ayant aussi une influence sur les politiques de l'EPS ?

Rapport Bloch-Lainé (1967) ouvrant la voie à la loi d'orientation en faveur des personnes handicapées du 30 juin 1975, intégration généralisée (Heurdier, 2016) + handisport (Ruffié & Ferez, 2013).



- sept 1970 : Avant projet d'étude sur l'EPS des handicapés.
- déc 1972 : Première réunion concernant la constitution d'épreuves adaptées d'EPS du bac.
- Expérimentations académique puis nationale fin des 70's.

COMPTE-RENDU ANALYTIQUE
DE LA REUNION INTERMINISTERIELLE (M.E.N. - S.E.J.S.L.)
du 5 - 12 - 1972
au sujet des Epreuves d'E.P.S. aux Examens Scolaires pour les Handicapés
Physiques

yacine.tajri@univ-eiffel.fr



I - { - Lieu de la réunion : Salle de l'Administration Générale
(dite " Aquarium ") au Ministère de l'Educa-
tion Nationale - 110, rue de Grenelle
75 - PARIS (7°)

PARTICIPANTS

MMrs : TORAILLE , - Inspecteur Général de l'Instruction Publique , -
MEHEUST , - Inspecteur Général de la Jeunesse , des Sports
et des Loisirs , -
MARCHAND , - Inspecteur Principal Pédagogique de la Jeunesse,
des Sports et des Loisirs de l'Académie de
PARIS , -
LABREGERE , - Inspecteur d'Académie - Conseiller Technique
au Cabinet du Directeur Délégué aux Enseigne-
ments Élémentaire et Secondaire , -
Docteurs : THOMAZI , - Médecin-Inspecteur du Ministère de l'Education
Nationale , -
AZEMAR , - Responsable du Centre de Pédagogie expérimen-
tal - Pierre Madoeuf - rattaché à l'ENSEPS , -
PIERA , - Médecin-Assistant à l'Hopital Raymond Poincaré
Médecin Fédéral National de la Fédération
Française des Sports pour Handicapés Physiques
Mme PASQUALINI , - Professeur d'E.P.S. à GARCHES (auteur du
rapport)
M. AMOUROUX , - Administrateur Civil , Chef du Bureau
S/D.E.P.S/2 au S.E.J.S.L. , -
Mme BRUNSCHWEILER , - Professeur-Adjoint d'E.P.S. au Bureau
S/D.E.P.S/2 (S.E.J.S.L.) -

3/ Une mise en forme administrative

5 décembre 1972 : Première réunion concernant
la constitution d'épreuves adaptées d'EPS du bac.

→ Une pluralité d'acteurs (EPS, EN, FFSHP, etc.).

Objectifs définis : établir des barèmes adaptés,
catégoriser, discuter la dispense et introduire le
notion de « dispense partielle »

Aimé Labregère a eu un rôle fondamental dans la
rédaction de textes sur le handicap à l'école.

⇔ Un groupe médical
⇔ Un groupe administratif

II. Une EP à part pour des corps à part ? Des groupes d'aptitudes à l'intégration des élèves en SH : ségrégation disciplinaire et résistances professionnelles (1945-1989)

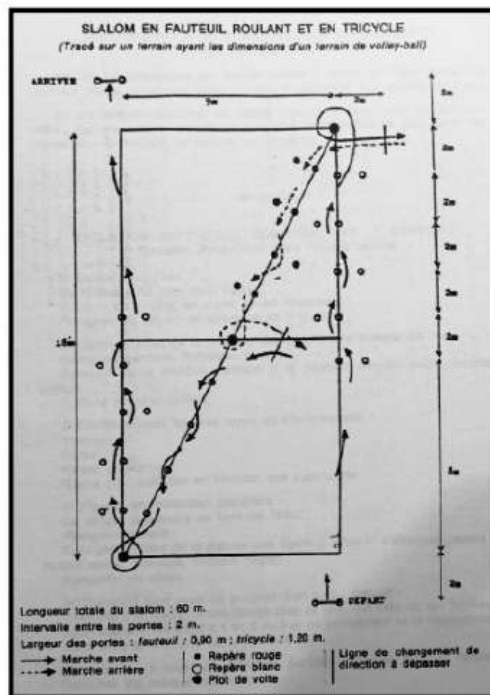


Figure 7. Proposition de parcours pour l'épreuve du slalom selon la circulaire n°80-79 du 12 mars 1980

3/ Une mise en forme administrative

Les nouvelles épreuves adaptées d'EPS au bac (21 février 1980) et la dispense d'EPS : le poids des héritages médicaux

Les épreuves adaptées d'EPS : réalisation ou ébauche discursive ?

- Le handicap physique
- Poids des médecins (dispense)

III. Vers une EPS pour toutes et tous sur le modèle de l'inclusion (1990 à nos jours) ?

1/ Vers l'inclusion ?

Loi Jospin de 1989 : « L'éducation est la première priorité nationale. Le service public de l'éducation est conçu et organisé en fonction des élèves et des étudiants. Il contribue à l'égalité des chances. Le droit à l'éducation est garanti à chacun afin de lui permettre de développer sa personnalité, d'élever son niveau de formation initiale et continue, de s'insérer dans la vie sociale et professionnelle, d'exercer sa citoyenneté. [...] L'intégration scolaire des jeunes handicapés est favorisée ».

Passage progressif du modèle médical du handicap au modèle social ?

Un élément fondamental du changement en EPS : la fin progressive de la **dispense au profit de « l'inaptitude partielle »** entre 1988 et 1992 + **loi d'orientation Jospin de 1989** + **c. 90-107 du 17 mai 1990**



III. Vers une EPS pour toutes et tous sur le modèle de l'inclusion (1990 à nos jours) ?

1/ Vers l'inclusion ?

La dispense d'EP : un problème grandissant ?

Macorigh, Revue EPS 105, 1970 : « Nous voudrions [...] envisager la question des épreuves physiques aux examens. Il est illogique, en effet, d'être systématiquement dispensé pour inaptitude aux exercices alors que l'on est un fervent pratiquant. Ce serait même grotesque si l'intéressé était un champion de France ou un médaillé olympique. Nous espérons que le cas ne s'est pas encore produit et nous estimons qu'il est urgent de prévoir l'Éducation Physique parmi les **matières à option** (sic) ».

Émission À la bonne heure, 25/05/1977 : « En terminale, les élèves rangent facilement les parents dans leur camp en invoquant l'intérêt supérieur des matières à haut coefficient comme les maths ou la philo et se font exempter alors qu'elles participaient à la gym avec plaisir dans le premier cycle. [...] Dans quelles conditions accorde-t-on une dispense d'éducation physique ? [...] Est-ce que ça vous est déjà arrivé qu'on vous demande ouvertement un certificat de complaisance ? [...] Est-ce que vous concevez qu'un médecin qui connaît une famille depuis quinzaine d'années puisse faire un certificat de complaisance, au titre de petit service ? »

Séries	Garçons	Filles	G+F
A	12,57	16,09	15,36
B	8,19	12,17	10,51
C	7,8	11,01	8,88
D	7,39	10,96	9,21
E	4,65	8,39	4,83
F	11,24	14,7	12,33
G	9,51	15,45	13,76
H	16,16	24,2	19,02
Total	9,01	13,92	11,74

Tableau 29. Pourcentage de dispenses d'EPS dans les différentes séries du baccalauréat en France pour la session 1986 (AN 20050384/3)

*Une pratique
toujours laborieuse
des élèves selon les
filières...*

III. Vers une EPS pour toutes et tous sur le modèle de l'inclusion (1990 à nos jours) ?

1/ Vers l'inclusion ?

Déconstruction de la dispense : D. du 11 octobre 1988 ; C. du 17 mai 1990 : l'EPS implique « la participation de tous les élèves aux cours, y compris les élèves handicapés pour lesquels ont été instaurées des épreuves spécifiques aux examens [...] il convient [donc] de substituer la notion d'inaptitude à celle de dispense ».

A resituer dans un contexte plus global : une démarche de plus en plus tournée vers l'intégration à l'école (Plaisance, 1999).

Loi du 10 juillet 1989, création des CLIS en 1991, UPI en 1995 [les ULIS en 2010].

- Une préoccupation de plus en plus professionnelle (corporation, revues...)
- Adaptation de l'EPS = une affaire d'enseignants ?



III. Vers une EPS pour toutes et tous sur le modèle de l'inclusion (1990 à nos jours) ?

2/ Quid du décalage entre les discours et les pratiques ?

IUFM en 1991 : la formation des enseignants s'éloigne des UFR et donc des APA (développement en STAPS à interroger, ponts EM – APA ?).

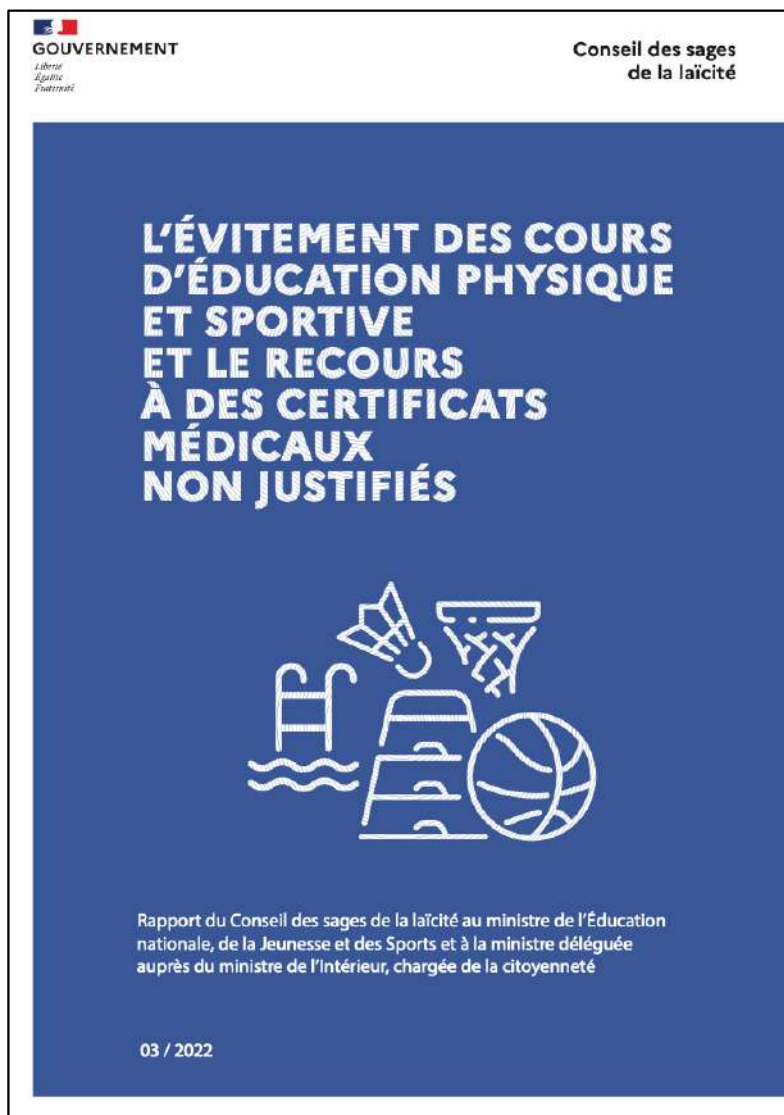
Des difficultés de différents ordres : organisationnelles ; compétences des enseignants (formation) ; accessibilité aux installations

Classification de l'OMS (2001) + Loi du 11 février 2005

→ **Un changement de paradigme dans la prise en compte des personnes en situation de handicap** : en prenant pour référence un modèle social, c'est la situation qui est handicapante. La déficience n'est plus une « maladie » à combattre, à normaliser. L'enseignant doit manipuler le milieu.

Génolini, 2002 : « il n'y a plus de handicapés mais des situations de handicap » = c'est l'esprit de l'inclusion.

Loi de 2005 : obligation pour une discipline scolaire de s'aligner sur l'obligation de l'éducation inclusive (sinon, inégalité ?) = une matière scolaire à part entière ?



yacine.tajri@univ-eiffel.fr



La « dispense » d'EPS : un problème qui persiste toujours ?
→ Un évitement des cours qui pose problème...

2.1.1 Plusieurs situations témoignent de l'existence de certificats médicaux suscitant un doute sérieux

Enjeu d'égalité ? De santé ? D'inclusion ?



- Presque 20% de la population déclare vivre avec une limitation sévère d'activités
- La pratique des PSH est 2x inférieure en moyenne à celle de l'ensemble de la pop
- 3 PSH sur 5 (15-64 ans) ne pratiquent pas d'AP régulière

« Pratique régulière »	PSH	Valides
15-34 ans	61%	78%
+ 65 ans	21%	49%

III. Une EPS pour toutes et tous grâce à l'inclusion (1990 à nos jours) ?

Des résistances qui persistent ?



Détermination de perceptions différenciées d'enseignants d'Éducation physique et sportive envers l'inclusion des élèves en situation de handicap

Maxime Tant, Éric Watelain, Amaël André

DANS LA NOUVELLE REVUE - ÉDUCATION ET SOCIÉTÉ INCLUSIVES 2018/1 (N° 81),

PAGES 45 À 63



Accueillir un élève ~~dispensé~~
APTE PARTIEL en EPS



Tribune : Et si on arrêtait de « dispenser » les élèves en EPS...

cafedepedagogique.net/2023/09/05/et-si-on-arretait-de-dispenser-les-eleves-en-eps/

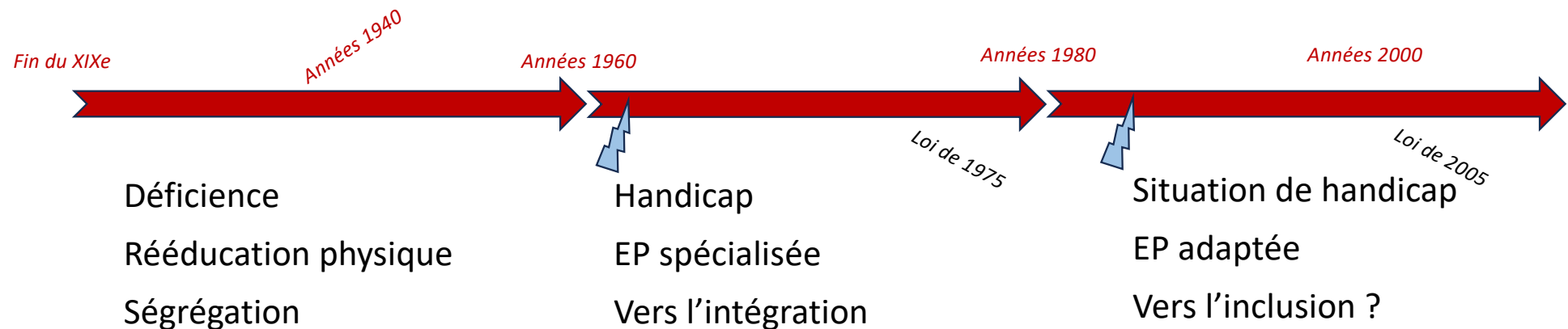
Par Lilia Ben Hamouda

5 septembre 2023

Dans le quotidien des leçons d'EPS, perdue une sorte de tradition séculaire consistant à « dispenser les élèves » se déclarant ou se révélant incapables de pratiquer. Cette dénomination – l'élève dispensé – est couramment utilisée par les élèves, la vie scolaire, les personnels de santé et surtout par les enseignants eux-mêmes. L'usage est si répandu qu'il contribue à la fabrication d'un rôle social à part entière, situé à mi-chemin entre l'aide (généralement les « dispensés » s'occupent du petit matériel) et l'observateur (ils sont souvent désignés pour remplir des fiches et des outils d'analyse). Or, « la dispense » de cours d'éducation physique a disparu du champ lexical de la discipline depuis 1988, soit près de 40 ans ! Retour sur la permanence d'un phénomène qui siphonne la discipline de l'intérieur et pose des problèmes importants en matière de santé publique.



Conclusion



Retour à la problématique

Une prise en compte des déficiences qui varie selon les modèles du handicap et qui influence les pratiques en EPS...

De la gymnastique corrective des années 1940 pour les déficients à une EPS de plus en plus adaptée pour des élèves en SH dans les 2000's.

Yacine TAJRI



UFR STAPS de Dijon

De l'indifférence à l'inclusion ? La prise en charge du handicap en EPS de la fin du 19^e siècle à aujourd'hui